

Liste rouge



Document
de synthèse

des libellules d'Auvergne

2017





15 % des espèces d'odonates sont menacées sur le territoire auvergnat

L'Auvergne dispose d'une odonatofaune (faune des libellules) diversifiée. Avec **75** espèces recensées, ce sont plus de 80 % des espèces de libellules de France qui y sont représentés. Cette diversité traduit la présence en Auvergne de milieux humides et aquatiques particulièrement diversifiés : des grandes zones alluviales du département de l'Allier, aux zones de montagnes accueillant tourbières et lacs, aux ruisseaux serpentant les prairies ou dévalant les gorges boisées, aux lacs de chaux, aux étangs et mares de plaine...

L'amplitude altitudinale de plus de 1700 mètres (de 159 m à 1886 m), le relief, la topographie des grands ensembles géologiques (volcaniques, granitiques et sédimentaires) et la position de carrefour climatique (entre influences océanique, continentale et méditerranéenne) jouent un rôle déterminant dans cette diversité de milieux et donc d'espèces. Certaines espèces, dont le statut national est fragile, trouvent en Auvergne des conditions permettant la présence de populations importantes dont l'état semble satisfaisant. Mais cette richesse ne doit pas cacher les menaces pesant sur les milieux humides et aquatiques et sur les espèces de Libellules et de Demoiselles.

La Liste rouge régionale, réalisée par le Groupe Odonat'Auvergne en 2017, selon la méthode de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) permet d'évaluer le risque d'extinction des espèces sur le territoire auvergnat.

Parmi les 73 espèces évaluées, 11 ont été classées menacées.

La publication de cette Liste rouge régionale constitue une actualisation du niveau de menace et des priorités de conservation relatifs aux odonates présents en Auvergne. Cet outil doit permettre **d'orienter les actions** à mener dans les années à venir pour **préserver ces espèces**.



Ce projet a été réalisé par le Groupe Odonat'Auvergne. Sa réalisation a été rendue possible grâce aux contributeurs et structures ayant accepté de valoriser leurs données ainsi qu'aux membres du comité d'évaluation sollicités pour leur expertise sur ce groupe.



LA LISTE ROUGE DES ODONATES D'Auvergne

Depuis 2011, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne (aujourd'hui Auvergne Rhône-Alpes) s'est engagée dans une démarche d'élaboration et de révision progressive des listes rouges régionales. Ces listes contribuent à révéler des premières tendances en matière d'évolution de la flore et de la faune menacée en Auvergne.

En lien avec les indicateurs de suivi de la biodiversité, la DREAL élabore et actualise les résultats de ces évaluations des menaces que sont les listes rouges qui permettront de mieux cerner l'état de la biodiversité régionale et son évolution.

Un travail important de recueil et de synthèse des connaissances a été effectué en Auvergne en 2012 à l'occasion de l'élaboration de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des

Odonates (PNAO). Cette démarche a également permis de relancer une dynamique régionale qui a abouti à la réalisation de nombreuses actions d'amélioration des connaissances et à la création d'une association régionale : le Groupe Odonat'Auvergne (GOA).

Cette Liste Rouge des Odonates fait suite à une première évaluation validée par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) en février 2004. L'évaluation se fonde sur les données disponibles, nuancées parfois par les avis des experts. Le risque d'extinction peut être légèrement sous ou surévalué. C'est pourquoi, une réactualisation régulière de ce travail est prévue afin de pouvoir affiner le statut des espèces au regard de l'évolution des connaissances.



Agrion à lunules (*Coenagrion lunulatum*)

Comité d'experts

JEAN-PHILIPPE BARBARIN, odonatologue

YOANN BOEGLIN, GRPLS

AURÉLIEN COSTES, OPIE Midi-Pyrénées

ELISABETH COURT, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

GUILLAUME DOUCET, SLO

ALAIN GIRAUD, odonatologue

MARINE KREDER, GOA

NICOLAS LOLIVE, GOA

ALEXANDRE RUFFONI, SHNA

AURÉLIE SOISSONS, GOA

Contributeurs de données

Société Française d'Odonatologie

www.faune-auvergne.org

PNR des VOLCANS D'Auvergne

PNR du LIVRADOIS FOREZ

CPIE de HAUTE-Auvergne

CEN Auvergne, CEN Allier

SMAT du HAUT-ALLIER

Syndicat Mixte du BASSIN DE LA RANCE ET DU CÉLÉ

Syndicat mixte des VALLÉES DE LA VEYRE ET DE L'AUZON

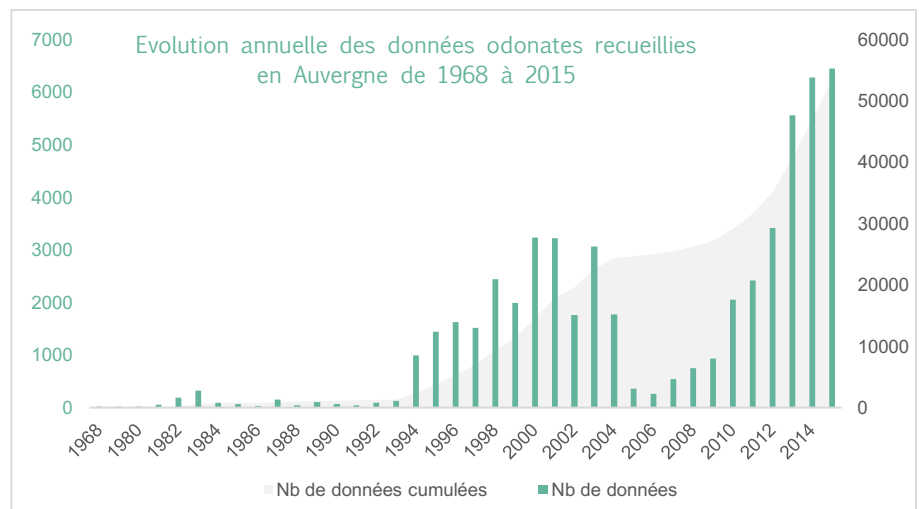
Départements du PUY-DE-DÔME et de L'ALLIER

Groupe Odonat'Auvergne

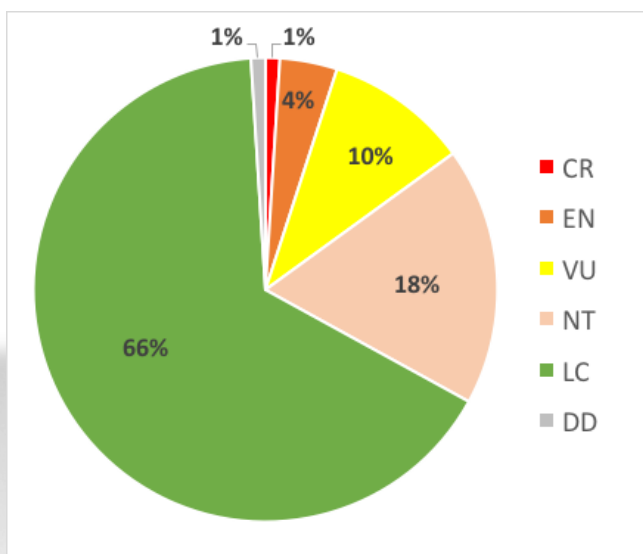
Ludovic Tailland, Romain Lecomte, Jean-Philippe Barbarin

L'ÉVALUATION

La réalisation de cette liste rouge a donné lieu à un important travail de recueil de données. **61 966** données ont été rassemblées. Pour réaliser les analyses, **28 954** données validées de la période **2005-2015** ont été utilisées. Elles permettent d'avoir une vision « actuelle » de la répartition des espèces.



Le classement des espèces évaluées



73 taxons évalués

11 espèces considérées comme menacées d'extinction
(CR, EN et VU)

soit **15%** de l'odonatofaune auvergnate.

<i>Leucorrhinia pectoralis</i> (Charpentier, 1825)
<i>Coenagrion ornatum</i> (Selys in Selys & Hagen, 1850)
<i>Aeshna isoceles</i> (O.F. Müller, 1767)
<i>Gomphus flavipes</i> (Charpentier, 1825)
<i>Sympetrum depressiusculum</i> (Selys, 1841)
<i>Sympetrum pedemontanum</i> (O.F Müller in Allioni, 1766)
<i>Platynemis latipes</i> Rambur, 1842
<i>Coenagrion lunulatum</i> (Charpentier, 1840)
<i>Gomphus graslinii</i> Rambur, 1842
<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)
<i>Leucorrhinia dubia</i> (Vander Linden, 1825)

Leucorrhine à gros thorax	CR
Agrion orné	EN
Aeshne isocèle	EN
Gomphe à pattes jaunes	EN
Sympétrum déprimé	VU
Sympétrum du Piémont	VU
Agrion blanchâtre	VU
Agrion à lunules	VU
Gomphe de Graslin	VU
Cordulie à taches jaunes	VU
Leucorrhine douteuse	VU

Signification des sigles : CR=en danger critique d'extinction / EN=en danger / VU=vulnérable / NT=quasi-menacée / LC=préoccupation mineure / DD=données insuffisantes

FOCUS SUR QUELQUES ESPÈCES...

LA CORDULIE ARCTIQUE (*Somatochlora arctica*) est une espèce présente sur les secteurs tourbeux des quatre départements auvergnats où elle se développe dans des gouilles, fosses de tourbage et autres dépressions en eau et suintements tourbeux. Ses milieux ne prédilection ne sont aujourd'hui pas rares dans ces secteurs. Cependant, ils sont localisés et menacés par les changements de pratiques agricoles et l'évolution naturelle des tourbières. En raison de ces menaces, elle est considérée comme **quasi-menacée**.



LA LEUCORRHINE À GROS THORAX (*Leucorrhinia pectoralis*) a été observée par le passé ponctuellement sur de très rares étangs et gravières. Elle n'est connue aujourd'hui que d'une seule tourbière dans le Cantal. Elle se reproduit dans des milieux de très faible surface. Sa présence en Auvergne paraît aujourd'hui très précaire, dépendante de la survie d'une seule population aux effectifs très faibles. C'est l'espèce **la plus menacée** de la faune des libellules d'Auvergne.



L'AGRION ORNÉ (*Coenagrion ornatum*) affectionne les petits écoulements prairiaux bien ensoleillés. Il est présent uniquement sur **quelques stations dans l'Allier** où il a été redécouvert en 2005, 25 ans après la dernière observation. Les populations auvergnates se situent en périphérie du noyau principal de population en France : la Bourgogne. Le nombre de stations colonisées (moins de 10) donne à cette espèce un statut « En danger », d'autant que ses habitats sont également menacés par l'intensification des pratiques agricoles.



DD

LA CORDULIE SPLENDIDE (*Macromia splendens*) est présente uniquement sur la **rive cantalienne du Lot**, où des adultes ont été observés à plusieurs reprises. Aucune preuve que les larves se développent du côté auvergnat n'a pu être apportée à ce jour. Ainsi les informations disponibles ont été considérées insuffisantes pour pouvoir donner une cotation à *Macromia splendens*. Au regard du très faible nombre de données, l'espèce est donc classée « DD ».



ET MAINTENANT ?

Un besoin de connaissances toujours d'actualité

Malgré les avancées réalisées depuis une vingtaine d'années, un certain nombre d'espèces, discrètes ou difficiles à identifier, passent toujours au travers des mailles du filet, autant en termes de connaissances de leur répartition que leur écologie.

L'**Aeschne isocèle** a été observée sur moins de 10 sites à ce jour en Auvergne, sans aucune preuve d'autochtonie. Le **Sympétrum vulgaire** et l'**Agrion joli** sont deux espèces souvent confondues avec des espèces qui leur ressemblent beaucoup, leur répartition est probablement mal estimée.

Une responsabilité pour la conservation

L'Auvergne a une forte responsabilité dans la préservation d'espèces rares en France.

L'**Agrion à lunules** (*Coenagrion lunulatum*) est assez largement réparti sur le territoire auvergnat. La fragilité apparente de ses populations, et les connaissances limitées de leur fonctionnement l'on amené à être considéré « Vulnérable ». Cependant, l'Auvergne abrite plus de 90 % des effectifs de cette espèce pour la France, constituant ainsi une très forte priorité de conservation pour la région.

La **Leucorrhine douteuse** (*Leucorrhinia dubia*) est une espèce des tourbières qui se développe dans les pièces d'eau oligotrophes sans poisson. Elle est confinée en Auvergne aux zones d'altitude avec de bonnes densités de milieux tourbeux. La dégradation de ces habitats et l'empoisonnement des plans d'eau font peser une réelle menace sur l'espèce. Au niveau national, l'Auvergne a une responsabilité importante pour la conservation de cette espèce compte tenu de sa bonne représentation dans la région.



La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) est le service régional du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES). La DREAL réunit au sein d'un même service de l'État les compétences en matière d'environnement, de développement durable, d'énergie, de logement, de transport et d'aménagement. Elle porte la préoccupation environnementale ainsi que la transition écologique et énergétique au cœur de son action. Sous l'autorité du Préfet de région, cette structure, qui est désormais compétente pour la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, assure un pilotage unique des politiques de développement durable en région, résultant notamment des engagements du Grenelle Environnement ainsi que de la politique du logement.

Pour en savoir plus :

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/



Créé le 4 juillet 2014, le Groupe Odonat'Auvergne (GOA) a pour principal but de regrouper les personnes intéressées par l'amélioration des connaissances et la préservation des libellules en Auvergne. L'association propose à ce titre de nombreuses activités à ses adhérents, en particulier des sorties d'inventaire sur le terrain, des sessions de détermination en laboratoire, des journées de découverte.

Pour en savoir plus :

<http://groupeodonatauvergne.fr/>



Document réalisé par le Groupe Odonat'Auvergne

Crédits photo : Luc BÉLENGUIER, Philippe FLAMMANT, Marine KREDER, Gaël DELPON, Guillaume LE ROUX, Maxime SACRE, Aurélie SOISSONS